



## Référendum pour la sauvegarde des lacs Mondor et Noir le dimanche 26 septembre à la municipalité de Saint-Jean-de-Matha

### *Dix bonnes raisons de voter* **OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI**

- ✓ **OUI** au projet de règlement # 502-77 visant à régir les projets intégrés (ex. maisons en rangée sur un terrain partagé), et à interdire les établissements d'hébergement touristique de style AIRBNB au sein d'une résidence principale ou secondaire dans les zones RF-2 et RV-4 aux abords des lacs Noir et Mondor.
- ✓ **OUI** à la protection du Lac Noir déjà saturé de diverses embarcations.
- ✓ **OUI** au maintien de la santé de l'écosystème du Lac Mondor.
- ✓ **OUI** à la protection des milieux naturels environnant les lacs.
- ✓ **OUI** à la préservation de la biodiversité et des espèces menacées et vulnérables comme le campagnol-lemming de Cooper.
- ✓ **OUI** à la valeur ÉCOLOGIQUE des zones ciblées.
- ✓ **OUI** à la protection du Lac Mondor qui surplombe tous les cours d'eau du secteur.
- ✓ **OUI** à la mise en valeur de la région dans le RESPECT réel de sa vocation ainsi que de ses lacs, montagnes et milieux humides.
- ✓ **OUI à la protection de l'environnement pour nos enfants, nos petits-enfants et un avenir meilleur !**
- ✓ **OUI à la force de la collectivité et à la solidarité des résidents et villégiateurs !**

### **Quand — comment ?**

Scrutin référendaire : **le dimanche 26 septembre 2021**

~~Assurez vous d'être inscrit sur la liste des personnes votantes de la municipalité avant le 14 septembre en appelant au 450 886 3867~~

Une initiative de l'association de protection du Lac Mondor, de l'association pour la protection du Lac Noir et de la Rivière Noire, du Regroupement des voisins du Lac Noir et de l'association du lac Berthier.